

TROISIEME SUPPLEMENT EN DATE DU 1 OCTOBRE 2026

AU PROSPECTUS DE BASE EN DATE DU 19 JUIN 2026

Morgan Stanley

en qualité d'émetteur

et en qualité de garant

des Titres émis par Morgan Stanley B.V.

et

des Titres émis par Morgan Stanley Finance LLC

(Société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique)

MORGAN STANLEY & CO. INTERNATIONAL plc

en qualité d'émetteur

(Société anonyme de droit anglais)

MORGAN STANLEY B.V.

en qualité d'émetteur

(Société à responsabilité limitée de droit néerlandais)

MORGAN STANLEY FINANCE LLC

en qualité d'émetteur

(Société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique)

MORGAN STANLEY EUROPE SE

en qualité d'émetteur

(Société européenne de droit allemand)

PROGRAMME D'EMISSION DE TITRES DE CREANCE

(Euro Medium Term Note Programme)

Le présent troisième supplément (le **Troisième Supplément**) constitue un supplément et doit être lu conjointement avec le prospectus de base en date du 19 juin 2026, approuvé le 19 juin 2026 par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la **CSSF**), tel que modifié par le premier supplément en date du 23 juillet 2026, approuvé le 23 juillet 2026 par la CSSF et le deuxième supplément en date du 14 août 2026, approuvé le 14 août 2026 par la CSSF (ensemble, le **Prospectus de Base**), relatif au programme d'émission de titres de créance (*Euro Medium Term Note Programme*) (le **Programme**) de Morgan Stanley (**Morgan Stanley**), Morgan Stanley & Co. International plc (**MSIP** ou **MSI plc**), Morgan Stanley B.V. (**MSBV**), Morgan Stanley Finance LLC (**MSFL**) et Morgan Stanley Europe SE (**MSESE** et, ensemble avec Morgan Stanley, **MSIP**, **MSBV** et **MSFL**, les **Emetteurs** et chacun, un **Emetteur**) avec Morgan Stanley agissant en qualité de garant des Titres émis par **MSBV** et en qualité de garant des Titres émis par **MSFL**. Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans ce Troisième Supplément.

Le Prospectus de Base constitue un prospectus de base conformément à l'article 8 du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, tel que modifié (le **Règlement Prospectus**).

Le présent Troisième Supplément a été déposé auprès de la CSSF, en sa capacité d'autorité compétente conformément au Règlement Prospectus. En approuvant le présent Troisième Supplément, la CSSF ne prend aucun engagement quant à l'opportunité économique et financière de l'opération ou la qualité ou la solvabilité des Emetteurs.

Ce Troisième Supplément a été préparé conformément à l'article 23(1) du Règlement Prospectus et a pour objet :

- (a) de communiquer la publication par **MSIP** de son rapport financier semestriel non audité pour le semestre clos le 30 juin 2026 (le **Rapport Financier Semestriel 2026 de MSIP**) ;

- (b) de communiquer la publication par MSBV de son rapport financier semestriel non audité pour le semestre clos le 30 juin 2026 (le **Rapport Financier Semestriel 2026 de MSBV**) ;
- (c) de communiquer la publication par MSFL de son rapport financier semestriel non audité pour le semestre clos le 30 juin 2026 (le **Rapport Financier Semestriel 2026 de MSFL**) ;
- (d) de communiquer la publication par MSESE de son rapport financier semestriel non audité pour le semestre clos le 30 juin 2026 (le **Rapport Financier Semestriel 2026 de MSESE**) ;
- (e) d'incorporer par référence le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSIP, le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSBV, le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSFL, le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSESE et le septième supplément au Document d'Enregistrement 2025 approuvé par la CSSF en date du 29 septembre 2026 (le **Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2025**) dans le Prospectus de Base, comme indiqué dans la "Partie 1" du présent Troisième Supplément ;
- (f) d'apporter certaines modifications consécutives à la section intitulée "Description des Emetteurs" comme indiqué dans la "Partie 2" du présent Troisième Supplément ; et
- (g) d'apporter certaines modifications consécutives à la section intitulée "Informations Générales" comme indiqué dans la "Partie 3" du présent Troisième Supplément.

Une copie de ce Troisième Supplément sera publiée sur les sites internet (i) de la Bourse du Luxembourg (www.luxse.com) et (ii) des Emetteurs (<http://sp.morganstanley.com/EU/Documents>).

Conformément à l'article 23(2) du Règlement Prospectus, les investisseurs qui ont déjà accepté d'acheter ou de souscrire des Titres avant que ce Troisième Supplément ne soit publié, ont le droit de retirer leur acceptation pendant trois jours ouvrables après la publication de ce Troisième Supplément, soit jusqu'au 6 octobre 2026 (inclus), pour autant que ces Titres ne leur aient pas encore été livrés au moment où le fait nouveau significatif ou l'erreur ou inexactitude substantielle est survenu ou a été constaté. Si les investisseurs souhaitent exercer leur droit de rétractation, ils peuvent le notifier à l'Emetteur ou l'Etablissement Autorisé concerné.

A l'exception de ce qui figure dans le présent Troisième Supplément, aucun fait nouveau significatif, erreur ou inexactitude substantielle qui est susceptible d'influencer l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis l'approbation du Prospectus de Base.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans le présent Troisième Supplément et toute déclaration contenue dans le Prospectus de Base, les déclarations du présent Troisième Supplément prévaudront.

Les Emetteurs et le Garant assument la responsabilité des informations contenues dans le présent Troisième Supplément. À la connaissance des Emetteurs et du Garant, les informations contenues dans le présent Troisième Supplément reflètent la réalité des faits et n'omettent rien qui puisse altérer la portée de ces informations.

Sommaire

Partie	Page
1. INCORPORATION PAR REFERENCE.....	4
2. MODIFICATION DE LA SECTION DESCRIPTION DES EMETTEURS	12
3. MODIFICATION DE LA SECTION INFORMATIONS GENERALES	13

1. INCORPORATION PAR REFERENCE

Ce Troisième Supplément incorpore par référence le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSIP, le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSBV, le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSFL, le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSESE et le Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2025 et complète ainsi la section intitulée "**Documents incorporés par référence**" figurant aux pages 80 à 92 du Prospectus de Base.

Le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSIP, le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSBV, le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSFL, le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSESE et le Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2025 incorporés par référence dans ce Troisième Supplément sont disponibles sur les sites internet de (i) Morgan Stanley (<https://sp.morganstanley.com/eu/documents/>) et (ii) de la Bourse du Luxembourg (www.luxse.com).

La section intitulée "**Documents incorporés par référence**" est modifiée comme suit :

1.1 les paragraphes (a) à (v) en pages 80 à 83 du Prospectus de Base sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

- "(a) le Document d'Enregistrement (*Registration Document*) relatif à Morgan Stanley, MSIP, MSBV, MSFL et Morgan Stanley Europe SE en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 14 novembre 2025 (le **Document d'Enregistrement 2025**) ; sp.morganstanley.com/download/prospectus/afe6f6cc-6b47-44a2-ac92-dfc8ad86d2d1/
- (b) le premier supplément au Document d'Enregistrement 2025 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 21 janvier 2026 (le **Premier Supplément au Document d'Enregistrement 2025**) ;
sp.morganstanley.com/download/prospectus/9d806014-e62a-42be-9f44-1ba394f22114/
- (c) le deuxième supplément au Document d'Enregistrement 2025 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 26 février 2026 (le **Deuxième Supplément au Document d'Enregistrement 2025**) ;
sp.morganstanley.com/download/prospectus/3c7d91bf-44ce-43c4-8074-1488163ea207/
- (d) le troisième supplément au Document d'Enregistrement 2025 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 30 avril 2026 (le **Troisième Supplément au Document d'Enregistrement 2025**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/4a8c10a5-f07e-46c2-aa13-5276653be459>
- (e) le quatrième supplément au Document d'Enregistrement 2025 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 21 mai 2026 (le **Quatrième Supplément au Document d'Enregistrement 2025**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/f1ede2c1-e5b9-4f90-aa19-17dc2fd77201/>
- (f) le cinquième supplément au Document d'Enregistrement 2025 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 22 juillet 2026 (le **Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2025**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/e07fa0ff-e621-4422-9073-db4020e5924b>
- (g) le sixième supplément au Document d'Enregistrement 2025 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 13 août 2026 (le **Sixième Supplément au Document d'Enregistrement 2025**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/42a9c96d-3f52-44bf-b3e7-eb7ee7c7253f/>
- (h) le septième supplément au Document d'Enregistrement 2025 en langue anglaise approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 29 septembre 2026 (le **Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2025**) ;

sp.morganstanley.com/download/prospectus/b7b4d7b3-2226-416b-86fb-3ed45c984536/

- (i) les états financiers annuels consolidés audités de Morgan Stanley pour les exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 en langue anglaise, ces états financiers et les rapports des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de Morgan Stanley dans le Form 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (le **Rapport Annuel 2025 de Morgan Stanley**) ;
sp.morganstanley.com/download/prospectus/1d80cae3-e702-4036-b3f7-7a2eb02a0910/
- (j) la Circulaire de Procuration (*Proxy Statement*) en date du 2 avril 2026 relative à Morgan Stanley en langue anglaise (la **Circulaire de Procuration de Morgan Stanley de 2026**) ;
sp.morganstanley.com/download/prospectus/3ad60c8c-e65e-488c-8e2a-e407fcb52308/
- (k) le Rapport Courant figurant dans le Formulaire 8-K en date du 15 avril 2026, contenant le communiqué de presse sur les résultats de Morgan Stanley pour le trimestre clos le 31 mars 2026, tel que déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des Etats-Unis en langue anglaise (le **Rapport 8-K de Morgan Stanley d'avril 2026**) ;
sp.morganstanley.com/download/prospectus/b9b07214-6f15-44ea-8d60-2a78ce7b455a/
- (l) le Rapport Courant figurant dans le Formulaire 8-K en date du 15 juillet 2026, contenant le communiqué de presse sur les résultats de Morgan Stanley pour le trimestre clos le 30 juin 2026, tel que déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des Etats-Unis en langue anglaise (le **Rapport 8-K de Morgan Stanley de juillet 2026**) ;
sp.morganstanley.com/download/prospectus/e279305b-65a4-49a9-a08c-ac264eb005eb/
- (m) le Rapport Trimestriel de Morgan Stanley figurant dans le Formulaire 10-Q en date du 5 mai 2026 pour le trimestre s'achevant au 31 mars 2026 en langue anglaise (le **Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2026**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/f6a87d68-07b0-4113-ae75-66f98b11381d/>
- (n) le Rapport Trimestriel de Morgan Stanley figurant dans le Formulaire 10-Q en date du 4 août 2026 pour le trimestre s'achevant au 30 juin 2026 en langue anglaise (le **Rapport du Deuxième Trimestre de Morgan Stanley pour 2026**) ;
<https://www.morganstanley.com/content/dam/msdotcom/en/about-us-ir/shareholder/10q0626.pdf>
- (o) les états financiers simplifiés consolidés non audités de MSIP pour la période close le 30 juin 2026 en langue anglaise (le **Rapport Financier Semestriel 2026 de MSIP**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/04c8a724-c164-45b1-b195-1b9cee6808ca>
- (p) les états financiers annuels consolidés audités de MSIP pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSIP pour 2025 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2025 de MSIP**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/51046e35-e8c3-4537-88ae-cca6e44444e6/>
- (q) les états financiers annuels consolidés audités de MSIP pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSIP pour 2024 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2024 de MSIP**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/843b1977-0ab2-401b-b274-f2146bac0188/>
- (r) les états financiers simplifiés consolidés non audités de MSBV pour la période close le 30 juin 2026 en langue anglaise (le **Rapport Financier Semestriel 2026 de MSBV**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/91b88caf-4489-4653-b6d1-0a4f4366768e>
- (s) les états financiers audités de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSBV pour 2025 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2025 de MSBV**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/70c95383-dd7d-478c-8b97-4fe6eaa82dc5/>
- (t) les états financiers audités de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport des

auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSBV pour 2024 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2024 de MSBV**) ;

<https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/a528ac70-17da-45a3-acb8-9c13f2a6a309>

- (u) les états financiers simplifiés consolidés non audités de MSFL pour la période close le 30 juin 2026 en langue anglaise (le **Rapport Financier Semestriel 2026 de MSFL**) ;
<https://www.morganstanley.com/content/dam/msdotcom/en/about-us-ir/shareholder/morganstanley-finance-llc-interim-financial-report-30-june-2026.pdf>
- (v) les états financiers simplifiés consolidés non audités de MSFL pour la période close le 31 décembre 2025 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2025 de MSFL**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/563647be-8b39-4c9c-bcca-5a2d156c6db1/>
- (w) les états financiers simplifiés consolidés non audités de MSESE pour la période close le 30 juin 2026 en langue anglaise (le **Rapport Financier Semestriel 2026 de MSESE**) ;
<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/a76e567e-49f0-4d46-a061-5f04c9303016/>
- (x) les états financiers audités de MSESE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSESE pour 2025 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2025 de MSESE**) ;
https://www.morganstanley.com/content/dam/msdotcom/en/about-us-ir/pdf/MSESE_Annual_Report_2025.pdf
- (y) les états financiers audités de MSESE pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSESE pour 2024 en langue anglaise (le **Rapport Annuel 2024 de MSESE**) ;
<https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/17fde63f-a63d-4321-866e-784b75963dd9>
- (z) les Modalités des Titres qui figurent aux pages 76 à 260 du prospectus de base en langue française en date du 12 janvier 2017 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 17-014 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=ce9c3e6b-d26b-4cda-bb0f-c3afb89b277b>), telles que modifiées par le supplément en langue française en date du 7 novembre 2017 visé par l'AMF sous le numéro 17-576 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=db94123d-4f3c-40ff-85e4-3bacd0a50bcb>) (les **Modalités des Titres 2017**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 84 à 274 du prospectus de base en langue française en date du 7 décembre 2017 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 17-627 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=c6332531-5cc0-4cfb-ad38-3f121e310665>) (les **Modalités des Titres Décembre 2017**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 90 à 343 du prospectus de base en langue française en date du 7 décembre 2018 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 18-554 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=3f415d6e-d2c6-4944-a734-45dc40ffe0e7>) (les **Modalités des Titres 2018**) et les Modalités des Titres qui figurent aux pages 92 à 351 du prospectus de base en langue française en date du 18 juillet 2019 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 19-381 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=7606400a-751a-4ca3-b49e-cb9e446304db>) (les **Modalités des Titres 2019**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 92 à 351 du prospectus de base en langue française en date du 17 juillet 2020 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 20-363 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=bf9d6df9-352e-44b6-aa79-1b95bda05f84>) (les **Modalités des Titres 2020**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 72 à 351 du prospectus de base en langue française en date du 12 juillet 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 12 juillet 2021 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=77cc02e7-ca6a-4fa7-947e-elccbd2f2fc6>), tel que modifié, le cas échéant, par la page 4 du supplément en langue française en date du 6 avril 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 6 avril 2022

(<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=296b7fa3-26cd-4f07-bc58-c33585bc906f>), par la page 11 du supplément en langue française en date du 20 mai 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 20 mai 2022 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=9a7c75e9-8499-41ab-a310-04237a1e473b>), et par les pages 4 à 7 du supplément en langue française en date du 30 mai 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 30 mai 2022 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=dbf612b5-02e9-4f40-aed0-68cb63aaab58>) (les **Modalités des Titres 2021**) et les Modalités des Titres qui figurent aux pages 74 à 388 du prospectus de base en langue française en date du 24 juin 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 24 juin 2022 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=64fdc71d-29e9-4043-8d76-517c95e02b70>), tel que modifié, le cas échéant, par les pages 4 et 5 du supplément en langue française en date du 21 décembre 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 21 décembre 2022 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=9971b979-5e4f-4a70-899b-fa00f8d8d844>) et par les pages 4 à 15 du supplément en langue française en date du 28 mars 2023 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 28 mars 2023 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=9e50db6c-1920-48c1-922e-5d3c3c31d11b>) (les **Modalités des Titres 2022**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 82 à 381 du prospectus de base en langue française en date du 22 juin 2023 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 22 juin 2023 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=775cd40c-096d-44ab-93a7-6ff56a554782>), tel que modifié, le cas échéant, par les pages 4 à 6 du supplément en langue française en date du 18 janvier 2024 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 18 janvier 2024 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=567e4b38-f193-46cf-b802-1f3004019fe4>) et par les pages 6 à 8 du supplément en langue française en date du 13 juin 2024 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 13 juin 2024 (<https://sp.morganstanley.com/eu/download/v2/en-gb/prospectus/6943fc87-2133-429a-b459-10820a2ef121>) (les **Modalités des Titres 2023**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 80 à 476 du prospectus de base en langue française en date du 20 juin 2024 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 20 juin 2024 (<https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/0df6dc10-dec1-4d20-968a-20d42b2c708a>), tel que modifié, le cas échéant, par la page 5 du supplément en langue française en date du 11 mars 2025 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 11 mars 2025 (<https://sp.morganstanley.com/eu/download/prospectus/6f43f77f-7c43-4234-914b-193d85ad4849>) (les **Modalités des Titres 2024**) et les Modalités des Titres qui figurent aux pages 89 à 446 du prospectus de base en langue française en date du 20 juin 2025 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 20 juin 2025 (<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/e8264003-aaa8-4cb5-b78d-aed650fdb214/>), tel que modifié, le cas échéant, par la page 10 du supplément en langue française en date du 13 août 2025 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 13 août 2025 (<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/dbc79855-ee41-4a8b-b896-ea4cf5111022/>) et par les pages 13 à 24 du supplément en langue française en date du 18 février 2026 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 18 février 2026 (<https://sp.morganstanley.com/download/prospectus/5609a66c-e49b-4078-8b6b-cc99bbc96904/>) (les **Modalités des Titres 2025** et ensemble avec les Modalités des Titres 2017, les Modalités des Titres Décembre 2017, les Modalités des Titres 2018, les Modalités des Titres 2019, les Modalités des Titres 2020, les Modalités des Titres 2021, les Modalités des Titres 2022, les Modalités des Titres 2023 et les Modalités des Titres 2024, les **Précédentes Modalités des Titres**) ; et

- (aa) le modèle de conditions définitives figurant aux pages 449 à 684 du prospectus de base en langue française en date du 20 juin 2025 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier

du Luxembourg en date du 20 juin 2025 (sp.morganstanley.com/download/prospectus/e8264003-aaa8-4cb5-b78d-aed650fdb214/), tel que modifié, le cas échéant, par la page 9 du supplément en langue française en date du 23 janvier 2026 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 23 janvier 2026 (sp.morganstanley.com/download/prospectus/0ecc293d-6311-4e2c-9593-22d3a7205685/) et par les pages 25 à 34 du supplément en langue française en date du 18 février 2026 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 18 février 2026 (sp.morganstanley.com/download/prospectus/5609a66c-e49b-4078-8b6b-cc99bbc96904/)."

- 1.2 la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 83 à 90 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement avant le tableau intitulé "**Rapport Annuel 2025 de MSIP**" :

Documents incorporés par référence	Informations incorporées par référence	Page(s)
Rapport Financier Semestriel 2026 de MSIP	(1) Déclaration de responsabilité des administrateurs	17
	(2) Rapport de revue indépendante aux membres de Morgan Stanley & Co. International plc	18 – 19
	(3) Compte de résultat consolidé condensé	20
	(4) Compte de résultat global consolidé condensé	21
	(5) Variation des capitaux propres consolidés condensés	22
	(6) Etat consolidé de la situation financière condensée	23
	(7) Flux de trésorerie consolidés condensés	24
	(8) Notes aux comptes consolidés condensés	25 – 57

- 1.3 la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 83 à 90 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement avant le tableau intitulé "**Rapport Annuel 2025 de MSBV**" :

Documents incorporés par référence	Informations incorporées par référence	Page(s)
Rapport Financier Semestriel 2026 de MSBV	(1) Déclaration de responsabilité des administrateurs	7
	(2) Compte de résultat global condensé	8

(3)	Variation des capitaux propres condensés	9
(4)	Etat de la situation financière condensé	10
(5)	Flux de trésorerie condensé	11
(6)	Notes aux comptes condensés	12 - 36
(7)	Rapport de revue de l'auditeur aux actionnaires de Morgan Stanley B.V.	37 – 39

1.4 la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 83 à 90 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement avant le tableau intitulé "**Rapport Annuel 2025 de MSFL**" :

Documents incorporés par référence	Informations incorporées par référence	Page(s)
Rapport Financier Semestriel 2026 de MSFL	(1) Déclaration de responsabilité des administrateurs	4
	(2) Etats de la situation financière (non audités au 30 juin 2026)	5
	(3) Etats du résultat global perte (non-audités)	6
	(4) Etats des flux de trésorerie (non-audités)	7
	(5) Etats de variation des capitaux propres (non audités au 30 juin 2026 et 30 juin 2025)	8
	(6) Notes aux états financiers (non audités)	9 – 21
	(7) Glossaire des termes et acronymes communs	22

1.5 la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 83 à 90 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement avant le tableau intitulé "**Rapport Annuel 2025 de MSESE**" :

Documents incorporés par référence	Informations incorporées par référence	Page(s)
Rapport Financier Semestriel 2026 de MSESE	(1) Bilan au 30 juin 2026	4

(2)	Compte de résultat pour la période du 1er janvier au 30 juin 2026	5
(3)	Tableau des flux de trésorerie pour la période du 1er janvier au 30 juin 2026	6
(4)	Notes	7 – 17

1.6 la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 83 à 90 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement après le tableau intitulé "**Sixième Supplément au Document d'Enregistrement 2025**" :

Documents incorporés par référence		Informations incorporées par référence	Page(s)
Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2025	(1)	Partie B – Modifications de la section "Description de Morgan Stanley & Co. International plc"	7
	(2)	Partie C – Modifications de la section "Description de Morgan Stanley B.V."	8
	(3)	Partie D – Modifications de la section "Description de Morgan Stanley Finance LLC"	9
	(4)	Partie E – Modifications de la section "Description de Morgan Stanley Europe SE "	10

1.7 toute partie d'un document auquel il est fait référence dans le présent Troisième Supplément qui n'est pas incorporée par référence est soit réputée non pertinente pour un investisseur, soit couverte par ailleurs dans le Troisième Supplément.

Les documents et/ou informations indiqués dans la table de correspondance ci-dessous ne sont expressément pas incorporés par référence dans le présent Troisième Supplément :

Documents incorporés par référence	Informations non incorporées par référence	Page(s)
Rapport Financier Semestriel 2026 de MSIP	Rapport de gestion pour la période intermédiaire (<i>Interim management report</i>)	3 – 16
Rapport Financier Semestriel 2026 de MSBV	Rapport de gestion pour la période intermédiaire (<i>Interim management report</i>)	1 – 7
Rapport Financier Semestriel 2026 de MSFL	Rapport des administrateurs (<i>Directors' report</i>)	1 – 3
Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2025	Partie A – Modifications de la section "Informations incorporées par référence"	5 – 6

2. MODIFICATION DE LA SECTION DESCRIPTION DES EMETTEURS

La section "*Description des Emetteurs*" en page 724 du Prospectus de Base est intégralement supprimée et remplacée comme suit :

"Pour une description de chaque Emetteur, se référer au Document d'Enregistrement 2025 tel que complété par le Premier Supplément au Document d'Enregistrement 2025, le Deuxième Supplément au Document d'Enregistrement 2025 et, le Troisième Supplément au Document d'Enregistrement 2025, le Quatrième Supplément au Document d'Enregistrement 2025, le Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2025, le Sixième Supplément au Document d'Enregistrement 2025 et le Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2025 (voir la section "*Documents Incorporés par Référence*")."

3. MODIFICATIONS DE LA SECTION INFORMATIONS GENERALES

- 3.1 Les paragraphes "MSIP" et "MSBV" de la section "*Auditeurs*" en page 728 sont intégralement supprimés et remplacés comme suit :

"MSIP"

Les auditeurs de MSIP sont Deloitte LLP, *Chartered Accountants and Registered Auditors* (membres de l'*Institute of Chartered Accountants of England and Wales*) 1 New Street Square, London EC4A 3HQ, United Kingdom, qui ont audité les comptes de MSIP, conformément aux normes comptables généralement admises au Royaume-Uni, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et l'exercice clos le 31 décembre 2025 et des opinions sans réserve y ont été apportées. De plus, Deloitte LLP a revu le rapport financier semestriel pour la période de six mois finissant au 30 juin 2026 et a émis un rapport de revue sans réserve.

MSBV

Forvis Mazars Accountants N.V., commissaires aux comptes et experts-comptables dont le siège social est situé à Watermanweg 80, 3067 GG Rotterdam, Pays-Bas, membre de l'Institut Néerlandais des Experts-Comptables (*Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants*) ont audité les états financiers de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et l'exercice clos le 31 décembre 2025 et des opinions sans réserve y ont été apportées. De plus, Forvis Mazars Accountants N.V. a revu le rapport financier semestriel pour la période de six mois finissant au 30 juin 2026 et a émis un rapport de revue sans réserve.

Exception faite des états financiers de MSBV pour les exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025, le Prospectus de Base tel que supplémenté ne contient aucune autre information qui ait été auditée par Forvis Mazars Accountants N.V..

Les informations financières concernant MSBV ont été préparées conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne pour les exercices clos le 31 décembre 2024 et 31 décembre 2025 et pour le semestre clos le 30 juin 2026."

- 3.2 Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième paragraphes de la section "*Absence de Changement Significatif dans la Situation Financière ou dans la Performance Financière*" en page 729 du Prospectus de Base sont intégralement supprimés et remplacés comme suit :

"Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de MSIP depuis le 30 juin 2026 (date des derniers états financiers semestriels (non-audités) publiés).

Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de MSBV depuis le 30 juin 2026 (date des derniers états financiers semestriels (non-audités) publiés).

Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de MSFL depuis le 30 juin 2026 (date des derniers états financiers semestriels (non-audités) publiés)

Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de MSESE depuis le 30 juin 2026 (date des derniers états financiers semestriels (non-audités) publiés)."

- 3.3 La section "*Procédures judiciaires et d'arbitrage concernant Morgan Stanley*" en pages 729 et 730 du Prospectus de Base est intégralement supprimé et remplacé comme suit :

"Procédures judiciaires et d'arbitrage"

Exception faite de ce qui est indiqué dans :

1. les paragraphes sous la rubrique "*Contingencies*", sous la rubrique "*14. Commitments, Guarantees and Contingencies*" dans les "*Notes to Consolidated Financial Statements*" aux pages 125 à 128 et la section intitulée "*Legal Proceedings*" en page 154 du Rapport Annuel 2025 de Morgan Stanley ; et
2. les paragraphes sous la rubrique "*Contingencies*", sous la rubrique "*13. Commitments, Guarantees*"

and Contingencies" dans les *"Notes to Consolidated Financial Statements (Unaudited)"* aux pages 64 à 66 et la section intitulée *"Legal Proceedings"* en page 77 du Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2026 ;

3. les paragraphes sous la rubrique *"Contingencies"*, sous la rubrique *"13. Commitments, Guarantees and Contingencies"* dans les *"Notes to Consolidated Financial Statements (Unaudited)"* aux pages 65 à 68 et la section intitulée *"Legal Proceedings"* en page 79 du Rapport du Deuxième Trimestre de Morgan Stanley pour 2026 ;
4. la section intitulée *"Litigation Matters"* sous la rubrique *"Provisions and contingent liabilities"* dans les *"Notes to the Financial Statements"* aux pages 34 à 35 du Rapport Financier Semestriel 2026 de MSIP ;
5. la section intitulée *"Litigation Matters"* et la section intitulée *"Tax Matters"* sous la rubrique *"Provisions and contingent liabilities"* dans les *"Notes to the Financial Statements"* aux pages 92 à 95 du Rapport Annuel 2025 de MSIP ;
6. la section intitulée *"Legal"* sous la rubrique *"8. Contingencies"* à la page 20 du Rapport Financier Semestriel 2026 de MSFL ;
7. la section intitulée *"Legal"* sous la rubrique *"8. Contingencies"* à la page 22 du Rapport Annuel 2025 de MSFL ;
8. les états financiers et le rapport de gestion de MSESE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; et
9. la section intitulée *"Legal Proceeding and Contingencies"* à la Partie 7 de la section intitulée *"Description of Morgan Stanley"* aux pages 53 et 54 du Document d'Enregistrement 2025 (tel qu'amendé de temps à autre), la section intitulée *"Legal Proceeding and Contingencies"* à la Partie 7 de la section intitulée *"Description of Morgan Stanley & Co. International plc"* aux pages 61 et 62 du Document d'Enregistrement 2025 (tel qu'amendé de temps à autre), la section intitulée *"Legal Proceeding"* à la Partie 7 de la section intitulée *"Description of Morgan Stanley B.V."* à la page 66 du Document d'Enregistrement 2025 (tel qu'amendé de temps à autre), la section intitulée *"Legal Proceedings"* à la Partie 7 de la section intitulée *"Description of Morgan Stanley Finance LLC"* à la page 69 du Document d'Enregistrement 2025 (tel qu'amendé de temps à autre) et la section intitulée *"Legal Proceedings"* à la Partie 7 de la section intitulée *"Description of Morgan Stanley Europe SE"* à la page 74 du Document d'Enregistrement 2025 (tel qu'amendé de temps à autre) ;

il n'existe pas, et il n'y a pas eu, au cours des douze (12) mois précédant la date du Prospectus de Base, de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage impliquant Morgan Stanley, MSIP, MSBV, MSFL ou MSESE (y compris les procédures en cours ou menaces de procédure dont Morgan Stanley, MSIP, MSBV, MSFL ou MSESE a connaissance), qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Morgan Stanley, MSIP, MSBV, MSFL ou MSESE et/ou du Groupe Morgan Stanley."

3.4 Les paragraphes 10 à 14 de la sous-section *"Documents Disponibles"* de la section intitulée ***"Informations Générales"*** en page 733 du Prospectus de Base sont intégralement supprimés et remplacés comme suit :

- "10. le Document d'Enregistrement 2025, le Premier Supplément au Document d'Enregistrement 2025, le Deuxième Supplément au Document d'Enregistrement 2025, le Troisième Supplément au Document d'Enregistrement 2025, le Quatrième Supplément au Document d'Enregistrement 2025, le Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2025, le Sixième Supplément au Document d'Enregistrement 2025 et le Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2025 ;
11. le Rapport Annuel 2024 de MSIP, le Rapport Annuel 2025 de MSIP et le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSIP ;
12. le Rapport Annuel 2024 de MSBV, le Rapport Annuel 2025 de MSBV et le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSBV ;
13. le Rapport Annuel 2025 de MSFL et le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSFL ;

14. le Rapport Annuel 2024 de MSESE, le Rapport Annuel 2025 de MSESE et le Rapport Financier Semestriel 2026 de MSESE ;"